venus de personnes qui n'appartiennent sûrement pas au parti que je représente et qui sont extrêmement dignes de confiance. Elles ont dit au gouvernement et aux représentants élus de prendre garde ou nous perdrons notre emprise sur l'économie du pays.

En 1967, le montant net des primes inscrites était de 1,467 millions de dollars. C'est une somme considérable. Les sociétés canadiennes—on les dénomme ainsi—contrôlaient environ 43.2 p. 100 de ce commerce, Toutefois, beaucoup de ces sociétés canadiennes étaient contrôlées par des sociétés britanniques ou étrangères. Je ne donnerai pas les pourcentages, car ce serait trop long, mais je peux dire que les sociétés canadiennes ne détiennent pas la majorité des investissements dans le secteur des assurances contre le feu et les accidents.

Tout Canadien qui réfléchit devrait s'alarmer devant de telles statistiques. Je suis stupéfié de voir qu'un député, élu dans une circonscription canadienne, puisse venir à la Chambre des communes et tenter de sacrifier un autre petit morceau de l'économie canadienne à des intérêts étrangers. Le Nouveau parti démocratique demande aux parrains des bills privés de parler aux représentants des sociétés qui viennent les voir. Qu'ils leur disent qu'ils sont Canadiens et qu'ils s'intéressent au Canada. Qu'ils demandent auxdites sociétés de consentir à amender leur projet de loi de façon à permettre aux Canadiens d'acquérir de nouveau, au bout d'un certain temps, le contrôle des sociétés. Le préopinant l'a d'ailleurs suggéré.

Deux ou trois compagnies l'ont déjà fait, car elles se sont rendu compte que les Canadiens, d'un littoral à l'autre, s'intéressent à ce problème. Nous avons demandé qu'on s'occupe de ces questions. Le député a dit qu'il n'a pas pressenti la compagnie et qu'il n'y a pas lieu de le faire. Mais il a volontiers accepté d'être élu à la Chambre des communes et d'essayer de persuader ses collègues d'approuver ce bill et d'autres également qui auraient pour effet de sacrifier un autre morceau de notre économie.

Notre parti soutient qu'il est temps d'interrompre cette habitude et de se réunir comme membres de partis politiques—chacun de nous s'intéresse au Canada—pour trouver une solution au problème. Quiconque s'intéresse au Canada ne doit pas commencer à vendre notre patrimoine national, morceau par morceau. Nous invitons le parrain de la mesure à examiner sérieusement les questions que nous avons soulevées. Il n'est pas encore trop tard, car je doute que la mesure soit adoptée cet après-midi. Je proposerais au député de rencontrer de nouveau les représentants de la société et de leur exposer la proposition que

d'autres sociétés ont incluse dans leur bill. La présente mesure peut encore être modifiée. Il y aurait moyen d'y inclure celle que nous recommandons justement, savoir que les Canadiens se voient offrir l'occasion de devenir propriétaires en partie du pays et de son économie. Une telle disposition doit être inscrite dans le bill. Nous préconisons qu'il soit ainsi modifié. Nous demandons au parrain du bill de prendre la parole cet après-midi et de nous dire qu'il va transmettre cette proposition à ceux qui lui ont demandé de présenter ce bill à la Chambre.

• (5.40 p.m.)

M. Deachman: Monsieur le président, on vient de nous servir le genre de discours que nous avons pu entendre, ces dernières années, pendant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire. Nous avons entendu de tels discours de la part de députés du NPD qui essayaient ainsi de retarder les travaux et le progrès économique du Canada. Personne ne peut mieux argumenter là-dessus que les députés qui, tout au long de leur séjour à la Chambre des communes, ont dû se cantonner à l'extrémité gauche de la Chambre à cause des théories qu'ils professent sur l'entreprise et l'économie canadiennes. Aux yeux de ces députés, l'essentiel de la question à l'étude cet après-midi est de savoir en quoi consiste une compagnie canadienne. Une compagnie canadienne peut être une compagnie qui appartient entièrement à des Canadiens ou encore qui faisait des affaires au Canada, mais qui appartenait, en partie ou même dans une large mesure, à des étrangers, persuadés qu'il valait la peine de s'implanter dans un pays comme le Canada, reconnu pour les progrès de ses entreprises et sa stabilité économique, et d'y investir des fonds dans l'intérêt de la compagnie et des Canadiens. Mais nos vis-àvis, qui ont entravé ces projets de loi, ont toujours prétendu que le capital étranger allait à l'encontre du progrès de l'économie et de l'industrie canadiennes. De ce côté-ci de la Chambre, nous n'en croyons rien.

M. Peters: C'est faux.

M. Deachman: Ils prétendent que c'est anticanadien, à moins que la compagnie en question soit canadienne de la façon dont-ils l'entendent, c'est-à-dire que le gros de son capital provienne de notre pays et non pas d'investissements qui pourraient accroître la production du pays et travailler dans l'intérêt de l'économie canadienne.

Qu'est-ce qu'un parti politique canadien, je vous le demande? Il serait bon d'en discuter ici, à propos de ce qu'on a dit cet après-midi des compagnies canadiennes. Un parti canadien, est-ce un parti appuyé dans une large mesure par les syndicats des États-Unis par exemple, et qui aux yeux de presque tous les